



## PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Un formulaire dématérialisé de candidature est à votre disposition sur le site [tourdeleure.fr](http://tourdeleure.fr).

Pour valider sa candidature, l'équipe candidate devra *obligatoirement* le retourner - pour les équipes étrangères : **avant le 10 Février**.

- pour les équipes françaises : **avant le 24 Février**.

## SÉLECTION DES ÉQUIPES

La sélection des équipes participantes sera communiquée :

- **15 Février** pour les 4 équipes étrangères
- **17 Mars** pour les 24 équipes françaises

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'organisation n'est pas en mesure d'accorder une aide financière aux équipes participantes.

Dès la réception de votre candidature, un dossier de présentation vous sera adressé.

Pour faciliter l'organisation de votre déplacement nous vous proposons des prestations d'Hébergement et de Restauration, à prix coutant.

Il n'y aura pas d'obligation d'y souscrire.